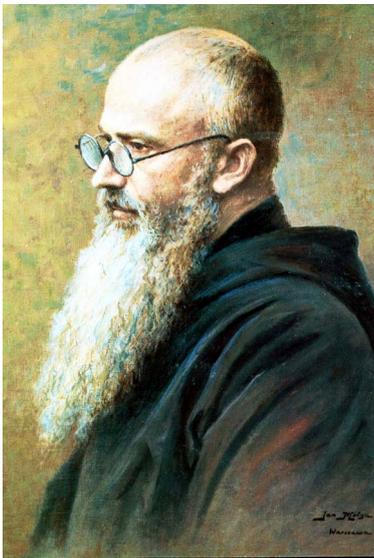


Présentation de la Milice de l'Immaculée

Publié le 26 décembre 2022
7 minutes

En ce qui concerne la conversion des âmes, il n'y a que par Marie et pas autrement que nous pouvons y parvenir. Dieu, dans sa bonté infinie, a constitué la Mère très sainte trésorière de toutes les grâces, et c'est seulement par elle qu'elles se déversent sur le monde. Il est normal de demander ces grâces à Dieu, cependant il faut le faire par l'intermédiaire de l'Immaculée. Père Maximilien Kolbe (Conf 30. V. 1933)



La Milice de l'Immaculée (du latin : Militia Immaculatae : Chevalerie de l'Immaculée) nous vient du zélé Père Maximilien Marie Kolbe. En 1917, le Père Kolbe fonda à Rome, avec d'autres Franciscains, l'organisation catholique de la Milice de l'Immaculée (MI), qui a construit son propre centre de mission après la fin de la Première Guerre mondiale : Niepokalanów près de Varsovie. D'après l'idée du Père Maximilien, il s'agit d'une armée spirituelle au service de l'Immaculée dans la lutte pour le salut des âmes.

Son origine

1917 - année de la Révolution d'Octobre en Russie, mais aussi année des apparitions de Notre-Dame à Fatima ! A Rome, la Franc-maçonnerie fête le deuxième centenaire de sa fondation. Partout apparaissent des drapeaux et des affiches représentant l'archange saint Michel vaincu et terrassé par Lucifer. Des défilés remplissent les rues de la ville éternelle et sur la place Saint-Pierre, on entend des slogans semblables à :

Satan devra régner sur le Vatican, le pape deviendra son serviteur.



Le frère Maximilien Marie Kolbe, franciscain conventuel polonais, est alors étudiant en théologie à la Grégorienne de Rome et devient ainsi bon-gré mal-gré témoin de ces manifestations inquiétantes. Il se pose alors cette question : « Est-il possible que nos ennemis déploient tant d'activité pour nous dominer, tandis que nous restons oisifs, tout au plus appliqués à prier, sans passer à l'action ? Ne possédons-nous pas des armes encore plus puissantes, ne pouvons-nous pas compter sur le Ciel et tout spécialement sur l'Immaculée ? ».

Méditant les Saintes Ecritures et les écrits des Pères de l'Eglise, s'inspirant de la doctrine des grands saints mariaux, comme saint Louis-Marie Grignion de Montfort, considérant aussi le dogme de l'Immaculée Conception et les apparitions de Notre-Dame à Lourdes, et considérant l'application pratique et sociale de ces grandes vérités, le jeune frère aboutit à la conclusion suivante :

La Vierge sans tache, victorieuse de toutes les hérésies, ne cédera pas le pas à son ennemi qui se tourne contre elle ; en trouvant des serviteurs fidèles et dociles à son commandement, Elle remportera de nouvelles victoires, plus grandes que celles que nous pourrions imaginer.

En 1917, c'est aussi l'anniversaire à Rome, d'une grande victoire de l'Immaculée : conversion fulgurante en 1842 du juif Alphonse Ratisbonne, grâce à l'efficacité de la Médaille Miraculeuse. Ceci pousse le frère Maximilien à concevoir l'institution de la Militia Immaculatæ, qui prendra comme signe de ralliement et de protection de ses "chevaliers", la Médaille Miraculeuse.

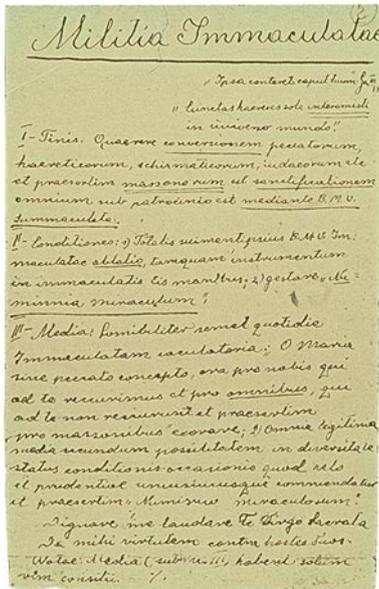
Ainsi, le 16 octobre 1917, en la fête de l'apparition de saint Michel au Mont Tombe, trois jours après le miracle du soleil à Fatima, frère Maximilien, entouré de six confrères et avec la permission de ses supérieurs, fonde la Milice de l'Immaculée (M.I.). Cette cérémonie eut lieu devant l'autel de l'Immaculée, dans la chapelle du Collège Séraphique.

Les statuts originaux de la M.I.

(Nous nous en tenons aux statuts originaux, qui furent écrits par St. Maximilien lui-même.)

« Elle t'écrasera la tête. » (Gen 3, 15)

« Par vous, toutes les hérésies du monde ont été vaincues. » (tiré du bréviaire romain)



I. But

Chercher la conversion des pécheurs, hérétiques, schismatiques, juifs, etc..., et spécialement des francs-maçons ; et obtenir la sanctification de tous sous la protection et par la médiation de la Vierge Immaculée.

II. Conditions

1. Consécration totale de soi-même à la bienheureuse Vierge Marie Immaculée, comme instrument entre ses mains immaculées.
2. Porter la Médaille Miraculeuse

III. Moyens

1. Si possible, au moins une fois par jour, réciter l'oraison jaculatoire : **“O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous et pour tous ceux qui n'ont pas recours à vous, spécialement pour les francs-maçons et pour tous ceux qui vous sont recommandés.”**
2. Utiliser tous les moyens légitimes pour la conversion et la sanctification des âmes, selon la diversité des états de vie, conditions et circonstances de chacun, et cela avec zèle et prudence. Cependant, nous recommandons particulièrement la diffusion de la Médaille Miraculeuse. N.B. Ces moyens ne sont indiqués qu'à titre de conseil, et non d'obligation. Aucun d'entre eux n'oblige donc sous peine de péché même véniel. Notre objectif principal consiste en ceci : Que le plus grand nombre d'âmes s'unissent au Sacré-Cœur de Jésus, par la médiation de l'Immaculée

Nature de la M.I.

La M.I. n'est pas une confrérie ayant pour but la formation d'une catégorie particulière de personnes : « Elle est un mouvement qui doit entraîner les masses et les arracher à Satan. Seulement, parmi ces âmes déjà conquises à l'Immaculée, il est possible d'en former quelques-unes pour qu'elles aillent jusqu'au sommet de l'abandon, même héroïque, pour la cause de la diffusion du Royaume de Dieu par le moyen de l'Immaculée. A la M.I. peuvent appartenir aussi tous les Ordres religieux, toutes les Congrégations, toutes les œuvres d'Eglise. L'appartenance à la M.I. permettra à chaque membre de donner à l'apostolat tout ce qu'il a de meilleur en lui-même, et de rejoindre de cette façon la perfection chrétienne dans son propre état, ou dans sa profession. » Retenons-le bien : « Il est nécessaire que la M.I. soit “transcendante” plutôt que “générale”, c'est-à-dire qu'elle ne

devienne pas tout-à-fait une organisation aux côtés de beaucoup d'autres, mais plutôt qu'elle pénètre en profondeur toutes les autres organisations » (L. 31. XII. 1935). Le Père Kolbe distingue 3 degrés dans la M.I., correspondant au zèle, aux capacités, et à la vocation des membres :

1. « Dans le premier degré de la M.I., chacun se consacre séparément à l'Immaculée et cherche à poursuivre le but de la Milice, en privé, selon ses propres possibilités et sa prudence. »
C'est le degré du militant de base, priant et agissant seul.
2. « Dans le deuxième degré de la M.I., des statuts particuliers et des programmes lient ensemble les membres qui, en unissant leurs forces, veulent plus rapidement en poursuivre le but. »
C'est le degré du groupe de prière et d'action, réunissant plusieurs membres d'un même Institut, quartier, ou bourg, d'une même paroisse ou agglomération.
3. « Dans le troisième degré de la M.I. se réalise la consécration sans limites à l'Immaculée. Ainsi elle pourra faire de nous tout ce qu'elle veut et comme elle le veut. Nous sommes entièrement à elle et elle à nous. Nous faisons tout avec son aide, nous vivons et travaillons sous sa protection. » C'est le degré de la communauté religieuse, toute consacrée à cet apostolat de l'Immaculée. « Et ainsi le premier degré se limite à l'action individuelle, le deuxième ajoute l'action sociale, et le troisième, brisant toute limite, tend à l'héroïsme » (Lettre 25. V. 1920).

